



Cher(e) ami(e) Commerçant(e),

Je me présente : Sandrine Bouton, gérante du comptoir du B'ffroi, boutique de prêt à porter sur Arras, depuis 3 ans.

Comme toi, j'ai serré les dents, passé quelques nuits blanches et douté de nombreuses fois de la pérennité de ma boutique face à ce foutu COVID ... Mais comme toi, je suis encore là, plus motivée que jamais à aller de l'avant. Alors, lis la suite et tu verras que toi et moi on est fait pour s'entendre !

Je viens de prendre la présidence de l'association **Arras Commerce, Coeur de Ville (ACCV)**, la plus ancienne association du commerce arrageois. Je ne le fais pas pour la gloriole ou les paillettes mais parce que j'ai la conviction de bosser dans une ville avec un réel potentiel commercial. J'ai voulu m'investir, avec d'autres commerçants et acteurs locaux, pour qu' **ENSEMBLE** - et j'inclus chaque commerçant dans ce **ensemble** - on (re) fasse d'Arras « the place to be » pour les clients et prospects. **Bref, une ville à l'image de ses Commerçants : dynamique, chaleureuse et festive !**

Je suis bien entourée au sein d'ACCV, une belle équipe de doux dingues (t'en connais sûrement au moins un de notre team), prêts à me suivre dans de **nombreux projets d'animations commerciales en vue d'ambiancer Arras et avec la furieuse envie de créer de vrais liens entre commerçants à travers des événements fédérateurs et attractifs.**

ACCV menait traditionnellement, jusqu'en 2019, deux opérations dans l'année : la grande Braderie Commerçante et Halloween dans les Boves. Le nouveau bureau ACCV souhaite conjuguer tradition et modernité, alors nous maintenons la Braderie, en lui donnant un sérieux coup de frais, et Halloween sera totalement repensé.

Nous avons également construit un programme de festivités inédit pour les 6 mois à venir, et nous avons décidé de **ramener la cotisation annuelle de nos adhérents à 60€ au lieu des 240€ habituels.**

Notre première animation est la **Grande Braderie Commerçante** le **26 juin de 10h à 18h**. Il s'agit d'un gros marqueur dans la vie commerçante arrageoise, ce qui en fait un événement attendu, tant par les consommateurs que par les commerçants (sédentaires et non sédentaires).

Pour rendre **l'événement plus festif** que les années précédentes, nous avons prévu des animations musicales dans la Ville, ainsi que la distribution de bons d'achats (là encore, de manière originale ... surpriiiiise).

Evidemment, tu te doutes bien qu'un événement comme celui là, ça coûte des ronds à l'association.

Des frais d'inscription sont donc maintenus :

- **120€ TTC** de frais d'inscription pour les commerces non adhérents à ACCV. Ce coût intègre les frais d'inscription à la braderie de 60€, les frais liés à l'occupation du domaine public et à l'autorisation de déballer devant votre devanture, les frais de couverture médiatique de l'événement, la communication digitale, les frais SACEM, les frais d'assurances, les frais liés à l'événementiel autour de cette opération, les frais liés à la sécurité et au secourisme et l'achat de 20€ de bons d'achat dans votre boutique.
- **60€ TTC** de frais d'inscription pour les adhérents ACCV.

Pour votre information les commerçants non sédentaires s'acquitteront également de frais d'inscription et d'occupation du domaine public.

Naturellement si tu t'inscris à cette opération tu as l'assurance qu'aucun commerçant non sédentaire ne sera installé devant ta devanture, ce qui implique donc qu'à défaut d'inscription préalable un commerçant non sédentaire sera installé devant ta vitrine.

J'espère bien te compter parmi les participants à la Braderie version ACCV 2022 !

Pour t'inscrire c'est très simple : il suffit de remplir le **bulletin d'inscription joint et de le retourner par mail à commercearras@gmail.com avant le 21 mai 2022 & de réaliser ton virement sur le RIB indiqué sur le bulletin** (en indiquant stp : braderie 2022 + nom de ta boutique).

Evidemment tu peux décider d'adhérer à ACCV lors de ton inscription à la Braderie.

Et si tu veux pas faire la Braderie, parce que ton activité ne s'y prête pas, welcome, tu peux quand même nous rejoindre chez ACCV.

Si t'as des questions **n'hésites pas à me contacter par mail, à passer me voir ou à me téléphoner** (06 37 02 41 46).

Par contre inutile d'essayer de me corrompre ou de négocier une ristourne, même si t'as de bons arguments !

Et saches aussi qu'en cas de déballeage « sauvage », sans inscription préalable, tu es passible, entre autres réjouissances, d'une amende alors inutile de jouer au « passager clandestin » comme certains l'ont fait lors du dernier vide boutique ...

Police municipale, Mairie et moi-même seront pleinement mobilisés le jour J pour assurer sécurité mais aussi respect et application des « règles ».

Voilà tu sais (presque) tout sur cette animation et ACCV ... alors je te dis à très vite !